

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**DEGREASER CONCENTRATE**  
Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries UK Ltd.**  
Wylds Road  
Castlefield Industrial Estate  
TA6 4DD Bridgwater Somerset  
United Kingdom  
Tel.: +44 1278 727200  
Fax.: +44 1278 425644  
E-mail : hse.uk@crcind.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**(+44)(0)1278 72 7200 (office hours)**

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Physique:</b>	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Santé:</b>	Irritation cutanée, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée. Lésions oculaires graves, catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Environnement:</b>	Non-classifié

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Autres dangers :** Non-classifié

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Pictogramme(s) de danger:**



<b>Mention d'avertissement:</b>	Danger
<b>Mention(s) de danger:</b>	H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

### Règlement (CE) n°

**648/2004 relatif aux détergents:**

agents de surface anioniques	5 - 15 %
agents de surface non ioniques	5 - 15 %
parfums	limonene

## 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	01-2119450011-60	34590-94-8	252-104-2	10-30	-	-	A
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	01-2119489428-22	68411-30-3	270-115-0	10-30	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H302,H315,H318,H412	

**Nom du produit :** DEGREASER CONCENTRATE  
**Ref.Nr.:** UDS000663\_2\_20191224 (FR)  
**Date de création/révision :** 24.12.19 Version : 2.1  
**Remplace :** UDS000663\_20181204

Alcohol C10, ethoxylated	-	26183-52-8	500-046-6	1-5	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1	H302,H318	F,X
Alcohol C10, ethoxylated	-	26183-52-8	500-046-6	1-5	Eye Irrit. 2	H319	F,X
<b>Explication des notes</b>							
A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail							
F : Non enregistré, du au statut de polymère (Liste de substances qualifiées de « No longer polymer »- directive 92/32/EEC)							
X : SCL (limites de concentration spécifiques)conformément à l'article 10 du règlement CLP n ° 1272/2008							

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Inhalation :</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: maux de gorge, toux.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Risque de lésions oculaires graves. Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

## 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées  
Porter un appareil respiratoire

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

Nettoyants - Dégraissants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	300 mg/m3
		VLE	300 mg/m3
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	308 mg/m3

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz (type ABEK)
<b>la peau et les mains :</b>	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.
Gants recommandés:	Nitrile
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide.
<b>couleur :</b>	Jaune.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	10.15

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	100 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Non applicable.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	1.04 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Soluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

## 9.2. Autres informations

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

## 10.2. Stabilité chimique

Stable

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées  
Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

## 10.4. Conditions à éviter

chaleur

## 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>toxicité aiguë:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée:</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>lésions oculaires</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

**graves/irritation oculaire:**

**sensibilisation respiratoire ou cutanée:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**mutagénicité sur les cellules germinales:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**cancérogénicité:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**toxicité pour la reproduction:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**danger par aspiration** compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Informations sur les voies d'exposition probables:**

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner irritation.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Risque de lésions oculaires graves.

**Données toxicologiques :**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	LD50 oral rat	1000 mg/kg
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	LD50 oral rat	1000 mg/kg
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 10000 mg/kg

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Non-classifié

**Données ecotoxicologiques:**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	IC50 algues	< 47 mg/l
		LC50 poisson	< 7 mg/l
		EC50 daphnie	5.3 mg/l
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	IC50 algues	< 47 mg/l

Nom du produit : DEGREASER CONCENTRATE Date de création/révision : 24.12.19 Version : 2.1  
Ref.Nr.: UDS000663\_2\_20191224 (FR) Remplace : UDS000663\_20181204

		LC50 poisson	< 7 mg/l
		EC50 daphnie	5.3 mg/l
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	IC50 algues	> 100 mg/l
		LC50 poisson	> 10000 mg/l
		EC50 daphnie	> 100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de renseignements disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de renseignements disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
Risque subsidiaire: Non applicable.  
ADR/RID - Code de: Non applicable.

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

classification:

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	Non applicable.
IMDG - Ems:	Non applicable.
IATA/ICAO - PAX:	Non applicable.
IATA/ICAO - CAO	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

- : -

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

<b>Nom du produit :</b>	DEGREASER CONCENTRATE	<b>Date de création/révision :</b>	24.12.19 Version : 2.1
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000663_2_20191224 (FR)	<b>Remplace :</b>	UDS000663_20181204

COV = composés organiques volatils  
PBT = persistant bioaccumulative toxic  
vPvB = very persitant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.